RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Agriculture, de
l'Agroalimentaire et de la Forêt

ARRÊTÉ du 31 JUIL. 2012

Modifiant l'arrêté du 25 novembre 2011 portant nomination au comité technique permanent de la sélection des plantes cultivées (CTPS)

Le Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt,

Vu le code rural et de la pêche maritime et notamment ses articles D. 661-1 à D. 661-11 ;
Vu l'arrêté du 14 janvier 1993, modifié par l'arrêté du 15 juin 1999, fixant la liste des organismes interprofessionnels représentés dans les sections du comité technique permanent de la sélection des plantes cultivées ;
Vu l'arrêté du 30 juillet 2012, fixant la liste des sections pour les semences et plants des espèces ou groupes d'espèces ;
Vu l'arrêté du 17 novembre 2011 portant nomination au comité plénier du comité technique permanent de la sélection des plantes cultivées ;
Vu l'arrêté du 25 novembre 2011 portant nomination au comité technique permanent de la sélection des plantes cultivées ;
Vu l'avis du comité plénier du comité technique permanent de la sélection des plantes cultivées,

ARRÊTE :

Article 1er

A l'arrêté du 25 novembre 2011 sus-visé portant nomination au comité technique permanent de la sélection des plantes cultivées, dans la catégorie « *en tant que membres du comité scientifique* » : les mots : "Mme ZAVAGLIA (Francisca)" sont remplacés par les mots : "Mme ZAVAGLI (Franziska)."

Article 2

A l'arrêté du 25 novembre 2011 sus-visé portant nomination au comité technique permanent de la sélection des plantes cultivées, Article 1er :

- Section "Arbres forestiers"
Au titre des *représentants des utilisateurs de semences ou de plants* : les mots "M. de BOISSIEU (Philippe)" sont remplacés par les mots "M. de WITASSE THEZY (Henri)" ;

- Section "Betteraves et chicorée industrielle"

Au titre des *représentants des utilisateurs de semences ou de plants* : les mots "Confédération Nationale des Planteurs de Chicorée » et « Confédération Nationale des Planteurs de Betteraves » sont remplacés par les mots « Confédération Générale des Planteurs de Betterave ».

- Section "Céréales à paille"
Au titre des *représentants des établissements producteurs de semences ou de plants* : les mots "Mme CASSIGNOL (France)" sont remplacés par les mots "M. de CASTELBAJAC (Guillaume)".

- Section "Maïs et sorgho"
Au titre des *représentants des obtenteurs de variétés* : les mots "M. ROUSSEAU (Philippe)" sont remplacés par les mots "M. THEVENOT (Xavier)".

- Section "Plantes fourragères et à gazon"
Au titre des *représentants des obtenteurs de variétés* : les mots "M. VAN HANJA (Nicolas)" sont remplacés par les mots "M. NOËL (Dominique)".

- Section "Plantes ornementales, à parfum, médicinales et aromatiques"
Au titre des *représentants des utilisateurs de produits des récoltes obtenues à partir des semences ou plants* : les mots "M. TIERS (Rémi)" sont remplacés par les mots "M. LORIE (Patrick)".

- Section "Pomme de terre"
Au titre des *représentants des utilisateurs de produits des récoltes obtenues à partir des semences ou plants* : les mots "M. DUMONT (Stephen)" sont supprimés.

- Section "Tournesol, soja, ricin"
Au titre des *représentants des établissements producteurs de semences ou de plants* : les mots "M. ROUSSEAU (Philippe)" sont remplacés par les mots "M. BARANNE (Bruno)".

- Section "Vigne"
Au titre des *représentants des agriculteurs multiplicateurs de semences ou de plants* : les mots "M. VARELLI (Giovanni)" sont remplacés par les mots "M. BARNIER (Jean-François)".

Article 3

Le Directeur Général de l'Alimentation est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche.

Fait le 31 JUIL. 2012

Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire
et de la forêt,

Pour le ministre et par délégation

Le directeur général de l'alimentation
Patrick DEHAUMONT

Pour le Ministre
et par délégation
le Directeur Général Adjoint

Jean-Luc ANGOT